

IL VOLE À L'ÉLECTRIQUE AU-DESSUS DE L'ÎLE DE RÉ

Première mondiale

Michaël Morin pilote le premier paramoteur biplace à propulsion électrique

RAPHAËL BURGOS

larochelle@sudouest.fr

Depuis qu'il a 8 ans, Michaël Morin rêve de s'envoler. Trente ans plus tard, ce pilote expert en hélicoptère, parapente, aéromodélisme et pompier volontaire a bataillé avec la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) pour installer la première piste d'aviation électrique française. Sur un terrain encore miné par les terriers de lapins, la manche à air blanche et verte, cousue par sa belle-mère, flotte au vent, symbole d'un mode de propulsion non polluant. Une condition nécessaire pour décoller depuis l'île, site classé Natura 2000.

« Au début, on m'a pris pour un fou. Personne n'a pris au sérieux mon souhait de voler à l'électrique. » Pour remporter son pari, Michaël Morin a travaillé avec les ingénieurs provençaux d'Electravia, spécialisés dans ce type de motorisation. Après des mois de travaux et 30 000 euros, le premier appareil paramoteur biplace à propulsion électrique est né. Cet été, les baptêmes de l'air pourront avoir lieu avec l'appui de la commune de Loix-en-Ré, des habitants et d'un agriculteur local pour le terrain.

Motorisation de kart

Toujours en famille, Michaël, propriétaire de magasins de sports loisirs sur l'île de Ré, a réalisé le premier vol d'essai avec son beau-père, le 12 mai dernier à l'aérodrome de Sisteron, dans les Alpes de Haute-Provence. L'engin de 140 kilos, doté d'une puissance de 35 chevaux et d'une voile de parapente de 40 mètres carrés, vole actuellement à plus de 350 mètres durant une quarantaine de minutes. À l'in-



Michaël Morin souhaite qu'on puisse découvrir le panorama rétais vu du ciel. PHOTO DOMINIQUE JULLIAN

verse du modèle à moteur thermique, il possède deux batteries de trois kilowatt/heure, une hélice quadripale spécialement conçue pour réduire le bruit de 30 % et un parachute de secours.

« L'avantage de ce paramoteur, c'est qu'il ne souffre aucune vibration mais ses batteries nécessitent un chargement complet de 3 heures sur secteur », explique son pilote.

L'équipe d'ingénieurs, dégotée par Michaël Morin sur Internet, a ainsi adapté toute une motorisation de kart électrique au principe du vol ultraléger. « Ils avaient déjà homologué leur système auprès de la DGAC, donc après la phase de conception, les autorisations de

« Quelques secondes après le décollage, on pourra flotter au-dessus du banc du Bûcheron »

vol n'ont pas été trop compliquées à obtenir », détaille le chef d'entreprise.

Pas tombé du ciel pour autant, Michaël Morin compte rentabiliser son rêve de voler sans polluer. « Dès cet été, nous allons proposer des découvertes de l'île de Ré, vue du ciel. » Avec des vols quotidiens, la liste des personnes intéressées ne cesse de gonfler. Le prix des

30 minutes dans le ciel rétais n'est pas encore déterminé mais ce qui est sûr, c'est qu'il sera plus cher que celui proposé par la concurrence à essence.

« Quelques secondes après le décollage, on pourra flotter au-dessus du banc du Bûcheron, découvrir les coins les plus inaccessibles, voir l'île sous un angle inédit en fait », déclare Michaël Morin, photos à l'appui.

Si le dépôt d'un brevet n'intéresse pas ce père de famille, ce dernier n'a qu'une hâte, le prochain bond technologique qui fournira aux batteries électriques une plus grande autonomie. Histoire de faire un jour peut-être le tour complet de l'île par la voie des airs.